



Formulaire de demande de débit de boisson temporaire

Boissons fermentées non distillées (groupe III : vin, bière, cidre, champagne et boissons sans alcool)

ATTENTION : Ce formulaire doit être retourné par mail à l'adresse suivante : mairie@treffiagat.bzh dans un délai minimum de 15 jours avant la date de la manifestation.

Passé ce délai, la demande est susceptible de ne pas être traitée.

Nom et qualité (société, association ou particulier) du demandeur :

Adresse : _____

Téléphone :

Adresse mail :

Nom du responsable de la buvette :

Nombre de buvettes prévues :

À l'occasion de :

..... Bacterioplankton

Description de l'événement (concept, nombre de personnes attendues, etc) :

Adresse de l'événement :

Date(s) :

.....
Heures :

Digitized by srujanika@gmail.com

A le, Signature

ARRÊTE DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE

Le Maire de TREPIGAT,
Vu l'article 2542-8 du Code

Vu l'article L.48 du Code des débits de boissons (décret du 08 fév.

Vu l'article L.48 du Code des débits de boissons (décret du 08 février 1955),
Vu les articles 2212.1, 2212.2 et 2214.4 du Code général des collectivités ter

Vu les articles 2212-1, 2212-2 et 2214-4 du Code général des collectivités territoriales,
Vu les arrêtés préfectoraux

Vu les arrêtés préfectoraux,

Vu la demande de.....en date du,

ARRETE

M (Nom ; prénom)

-Est autorisé à ouvrir un débit temporaire de catégorie

Du au jusqu'à heures

A l'occasion de.....

A charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

A TREFFIAGAT, le

Le Maire,